

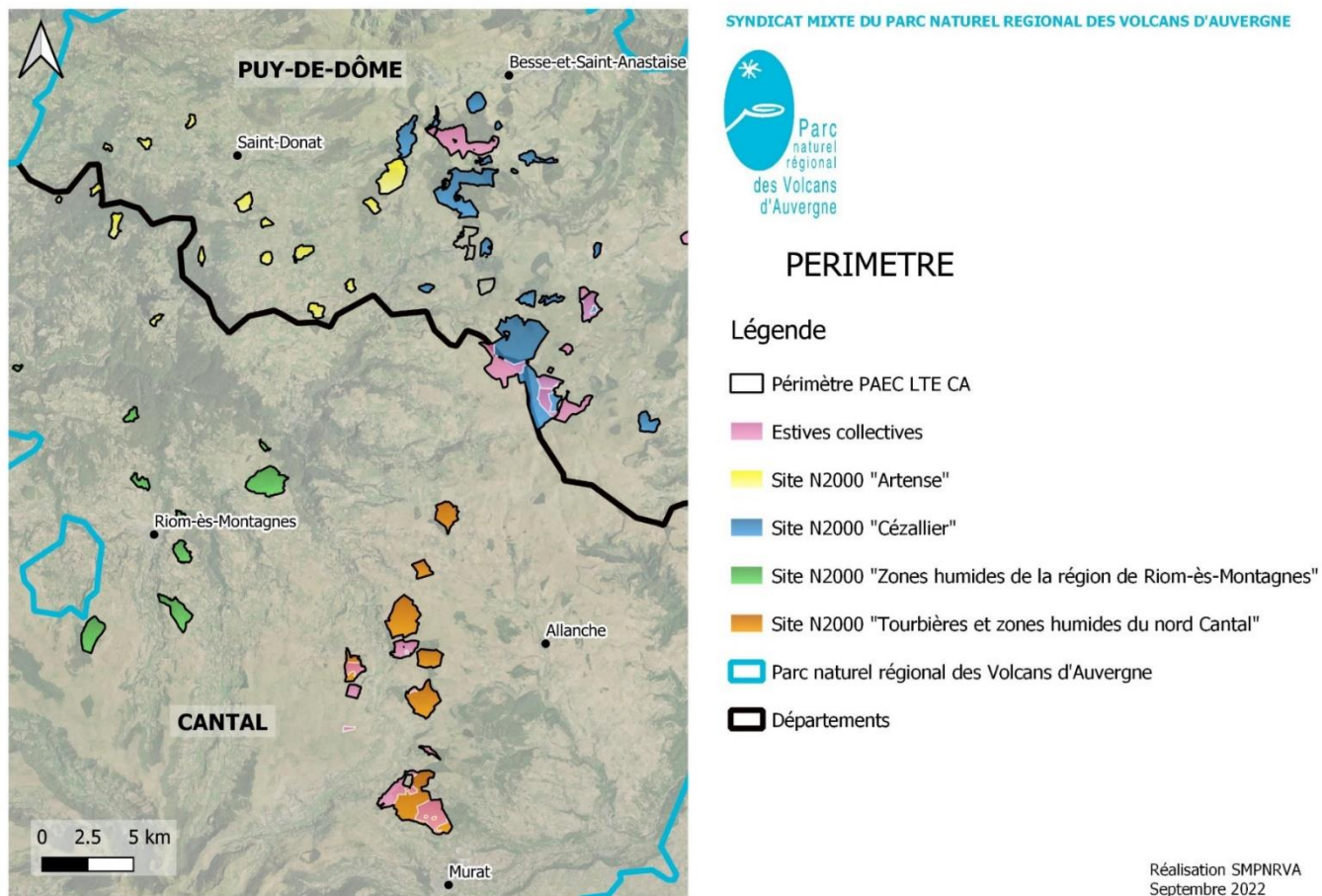
3.2 PÉRIMÈTRE

Pour définir le périmètre, les **enjeux régionaux retenus** sont :

- **Enjeu biodiversité** : sites Natura 2000, RNN, RNR, ENS, projet de site Ramsar
- **Enjeu qualité et quantité de l'eau** : Sites Natura 2000 dont les milieux et leur gestion contribuent à la préservation de la qualité et quantité d'eau
- **Enjeu couverts herbacés permanents** : sites Natura 2000 + estives voisines

Le **périmètre du PAEC**, déterminé à partir de ces enjeux, couvre **6 451 hectares**.

L'ouverture à la contractualisation est prévue sur deux ans : 2023 et 2024. Les critères de priorisation sont présentés au paragraphe 3.5.



Carte 3 : Périmètre du PAEC

3.3 CHOIX DES MAEC

Comme indiqué au paragraphe 3.1, les MAEC choisies répondent aux enjeux de préservation de la mosaïque d'habitats avec l'objectif de prairies diversifiées et de zones humides préservées. Celles retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous avec la précision de la contractualisation possible pour les estives collectives.

Tableau 2 : MAEC retenues au regard des enjeux identifiés

N°	Fiches intervention (PSN)	MAEC	Mesures	Estives collectives	Campagnes ouverture	Co-financement UE	Montant unitaire (€/ha)	
70.10	MAEC Préservation de l'équilibre agro-écologique et de la biodiversité de milieux spécifiques	MAEC Biodiversité – Surfaces herbagères et pastorales	MAEC Biodiversité – Surfaces herbagères et pastorales	oui	2023 - 2024	MASA	51 €	
			MAEC Biodiversité – Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	oui	2023 - 2024	MASA	72 €	
		MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides	MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides			2023 - 2024	MASA	150 €
			MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage	oui		2023 - 2024	MASA	201 €
70.12	MAEC Préservation des espèces	MAEC Protection des espèces	MAEC Biodiversité – Protection des espèces niveau 1		2023 - 2024	MASA	82 €	
70.12			MAEC Biodiversité – Protection des espèces niveau 2		2023 - 2024	MASA	145 €	
70.13	MAEC Maintien de la biodiversité par l'ouverture des milieux et DFCI	MAEC Biodiversité – DFCI – Maintien de l'ouverture des milieux	MAEC Biodiversité – Maintien de l'ouverture des milieux – amélioration de la gestion par le pâturage	oui	2023 - 2024	MASA	204 €	

La mesure Systèmes herbagers et pastoraux n'a pas été retenue afin de concentrer les effets attendus des MAEC sur les secteurs à enjeux identifiés.